



Un budget équilibré sans toucher au surplus

Le Conseil, après avoir pris soin d'analyser rigoureusement la situation financière, a déposé un budget équilibré pour 2010. L'augmentation des revenus a permis au Conseil d'équilibrer le budget sans toucher à son surplus accumulé, comme ce fut le cas en 2009.

| Revenus | Budget 2010 | Budget 2009 | Écart | % |
|-----------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------|-----------|
| Taxes | 9 260 455 \$ | 8 796 945 \$ | 463 510 \$ | 5% |
| Paiements tenant lieu de taxes | 113 633 \$ | 120 239 \$ | (6 606) \$ | -5% |
| Autres revenus de sources locales | 713 800 \$ | 726 550 \$ | (12 750) \$ | -2% |
| Tranferts | 207 850 \$ | 139 750 \$ | 68 100 \$ | 49% |
| Affectation du surplus | | 311 600 \$ | | |
| Total des revenus | 10 295 738 \$ | 10 095 084 \$ | 200 654 \$ | 2% |

| Dépenses | Budget 2010 | % | Budget 2009 | Écart |
|--|----------------------|-------------|----------------------|-------------------|
| Administration | 1 163 215 \$ | 11% | 1 066 000 \$ | 97 215 \$ |
| Sécurité publique | 2 098 213 \$ | 20% | 2 481 181 \$ | (382 968) \$ |
| Transport | 2 567 251 \$ | 25% | 2 422 023 \$ | 145 228 \$ |
| Hygiène du milieu | 1 334 913 \$ | 13% | 1 277 100 \$ | 57 813 \$ |
| Urbanisme | 425 314 \$ | 4% | 407 588 \$ | 17 726 \$ |
| Environnement | 253 993 \$ | 2% | 243 112 \$ | 10 881 \$ |
| Loisirs et culture | 1 169 261 \$ | 11% | 1 001 721 \$ | 167 540 \$ |
| Financement | 365 447 \$ | 4% | 359 247 \$ | 6 200 \$ |
| Sous-total | 9 377 607 \$ | 91% | 9 257 973 \$ | 119 634 \$ |
| Remboursement dette long terme | 794 068 \$ | 8% | 762 468 \$ | 31 600 \$ |
| Remboursement fonds roulement | 92 063 \$ | 1% | 74 643 \$ | 17 420 \$ |
| Total dépenses avant affectations | 10 263 738 \$ | 100% | 10 095 084 \$ | 168 654 \$ |
| Immobilisation | 32 000 \$ | 0% | | |
| Total des dépenses | 10 295 738 \$ | 100% | 10 095 084 \$ | 200 654 \$ |

Parmi les principales hausses de dépenses, on retrouve les contrats de déneigement (120 000 \$), la quote-part de la MRC (100 000 \$), le service de premiers répondants et la prévention des incendies (67 000 \$), le remboursement de la dette (55 000 \$), les immobilisations (32 000 \$), le programme de vidange des fosses septiques (41 000 \$), l'embauche d'un employé-cadre au service administratif, d'un journalier à temps partiel pour le service des loisirs et l'embauche de nouveaux pompiers.

« Avec ce budget, nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions, nous tenons nos engagements et nous en sommes fiers. »

- Bruno Laroche, maire -

Taxes et tarifs identiques à 2009

| Taux de taxes pour 2010 | |
|-----------------------------------|----------|
| Taxe foncière générale | 0,86 \$ |
| Taxe foncière – non résidentiel | 1,240 \$ |
| Ordures & recyclage – résidentiel | 175 \$ |
| Ordures & recyclage – commercial | 255 \$ |
| Taxe d'eau résidentielle | 122 \$ |
| Taxe d'eau commerciale | 153 \$ |
| Tarif vidange fosses septiques | 65 \$ |

| | |
|---------|-----------------------------|
| 0,72 \$ | Taxe générale |
| 0,12 \$ | Service de la dette |
| 0,02 \$ | Taxe pour le « Fonds vert » |

La taxe du « fonds vert » est maintenue à 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation. Les revenus provenant de cette taxe permettront la réalisation de projets environnementaux tels que : l'élaboration d'une politique environnementale, la poursuite du programme d'inspection des installations septiques, des campagnes de sensibilisation, des études sur les bassins versants, etc.

Un budget visionnaire ...

Avec ce budget, nous allons mettre en chantier notre vision du développement durable à Saint-Hippolyte. Nous allons nous donner les outils pour accroître notre qualité de vie et perpétuer la réputation de Saint-Hippolyte comme havre de paix champêtre. De plus, nous allons aussi lui donner une valeur ajoutée, comme pôle culturel et destination plein air de la région.

Politique familiale intergénérationnelle

Nous voulons que nos enfants grandissent, s'épanouissent et s'établissent à Saint-Hippolyte. Nous voulons que nos aînés aient les services appropriés pour demeurer dans leur milieu le plus longtemps possible. C'est pourquoi l'une de nos premières actions structurantes pour l'avenir de notre communauté sera d'établir une politique familiale intergénérationnelle. Cette dernière deviendra avec la politique environnementale et le plan d'urbanisme les pierres d'assises de notre plan d'action 2010-2013.

Urbanisme : un milieu de vie champêtre

En 2010, avec la révision du schéma d'aménagement de la MRC, nous devons procéder à la révision et à l'adoption de notre plan et des règlements d'urbanisme qui tiendront compte de notre vision : Saint-Hippolyte, un havre de paix et un milieu de vie champêtre.

>> Suite au verso

...et des réalisations dès 2010

Création d'un pôle culturel – Phase 1

Aménagement du noyau villageois

La création d'un pôle culturel implique l'aménagement d'un espace public approprié. Améliorer la sécurité de la circulation piétonnière au cœur du village est un élément essentiel. La première phase de revitalisation du noyau villageois débutera donc par ces travaux d'infrastructures pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 800 000 \$. Ainsi, nous pourrions relier de façon sécuritaire l'école au reste du village.

Création d'un pôle culturel – Phase 2

Aménagement d'un milieu de vie culturel et communautaire

L'éducation est le plus bel héritage que nous pouvons donner à nos enfants. Avec l'établissement de jeunes familles sur notre territoire et nos villégiateurs retraités qui deviennent résidents permanents, Saint-Hippolyte n'est plus seulement un endroit pour villégiateur saisonnier. Il est temps que nous nous dotions d'outils éducatifs et culturels adéquats : la bibliothèque/médiathèque un milieu de vie culturel et communautaire, un lieu de rassemblement.

Une salle multifonctionnelle

À l'intérieur de la bibliothèque, en plus des aires traditionnelles, on y retrouverait une salle multifonctionnelle conçue aussi bien pour : des cours, des représentations musicales, théâtrales; des soirées d'organismes sportifs, communautaires, de loisirs; des conférences, des soirées thématiques. Nous intensifierons nos démarches auprès du ministère de la Culture pour l'obtention d'une subvention.

L'agrandissement de l'Hôtel de Ville

Saint-Hippolyte manque cruellement d'espace pour loger les organismes communautaires, de sports et loisirs. Il nous apparaît rationnel de pallier cette situation en construisant simultanément l'agrandissement de l'Hôtel de Ville à même le deuxième étage du pavillon bibliothèque. Il en va d'une économie importante des coûts. Ainsi, nous pourrions répondre à nos besoins administratifs et libérer de l'espace pour nos associations.

Plein air au cœur du village

Un parcours de glace

Dès décembre 2010, nous amènerons un parcours de glace sur le lac Morency et une descente vers le lac à partir des terrains de la ville. Le parcours se rendra jusqu'à l'Auberge Morency, qui deviendra l'un des deux points de ravitaillement.

Environnement en 2010

La politique environnementale

Nous nous étions engagés à faire de Saint-Hippolyte un exemple de développement durable. L'environnement est l'une des composantes essentielles du développement durable. C'est pourquoi, comme promis, nous procéderons à l'établissement de notre politique environnementale dès 2010.

Plan de gestion des matières résiduelles

Nous ferons la mise à jour de ce Plan de gestion.



Fosses septiques

Avec la problématique des algues bleues, nous devons rester vigilants et mettre tous nos efforts en commun pour protéger nos lacs. De notre côté, nous compléterons le programme d'inspection des installations septiques et nous nous donnerons les moyens de faire respecter nos règlements en valorisant l'approche du gros bon sens.

Sécurité publique — nouveau projet

Service de premiers répondants

Avec ces multiples sentiers : pédestres, vélo, VTT, motoneige, pistes de ski de fond, raquettes, il nous paraît incontournable d'implanter un service de premiers répondants. Ce service devrait être opérationnel dès juillet.

Communication

Un bulletin d'information mensuel et une révision des modes de communication

La transparence de nos actions et la participation des citoyens à la vie démocratique passent par une meilleure qualité de l'information et des outils de communication. C'est pourquoi, tout en maintenant la publication de notre bulletin d'information mensuel « L'ACTION MUNICIPALE », nous procéderons à une révision générale des modes de communication de la Ville.

Une fenêtre sur notre communauté : le nouveau site internet

Tout en continuant nos démarches pour que nous puissions tous avoir la possibilité d'être branchés à un service haute vitesse, nous avons renouvelé notre site internet. Parmi les améliorations, on retrouve un formulaire de requêtes et plaintes en ligne accessible d'un seul clic. Ce site sera une merveilleuse fenêtre promotionnelle pour notre communauté.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

| Dépenses en immobilisations | 2010 | 2011 | 2012 | Total |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Équipement informatique | 7 300 \$ | 5 500 \$ | 5 500 \$ | 18 300 \$ |
| Création d'un pôle culturel – Phase 1 | 1 200 000 \$ | - \$ | - \$ | 1 200 000 \$ |
| Création d'un pôle culturel – Phase 2 | 400 000 \$ | 2 000 000 \$ | - \$ | 2 400 000 \$ |
| Équipement – Service des incendies | 17 000 \$ | 15 000 \$ | 15 000 \$ | 47 000 \$ |
| Réfection d'asphalte | 800 000 \$ | 800 000 \$ | 800 000 \$ | 2 400 000 \$ |
| Caserne | 800 000 \$ | | | 800 000 \$ |
| Pavillon parc Connelly | 47 500 \$ | | | 47 500 \$ |
| Pavillon Roger Cabana | | | 500 000 \$ | 500 000 \$ |
| Modules de jeux et parcs | 90 000 \$ | 25 000 \$ | 25 000 \$ | 140 000 \$ |
| Dameuse | | 100 000 \$ | | 100 000 \$ |
| Total | 3 361 800 \$ | 2 945 500 \$ | 1 345 500 \$ | 7 652 800 \$ |

